

# Sujets d'actualité

**Sujet principal : le revenu universel**

**1 Regard rapide sur l'état de la pauvreté en France**

**2 Le maquis actuel des aides sociales**

**3 Un revenu universel ou un RSA amélioré ?**

**4 Coût et financement**

**Sujet de complément : populisme : l'Europe un coupable commode**

# 1 Regard rapide sur la pauvreté en France

Dans la mesure où le but essentiel du revenu universel est de lutter contre la pauvreté, il semble utile de nous demander où nous en sommes sur ce plan là.

Cela nous permettra également de voir qui a le plus besoin de ce type de revenu.

En Europe, le critère utilisé pour mesurer la pauvreté est celui de la pauvreté monétaire : est pauvre celui qui perçoit un revenu inférieur au seuil de pauvreté (et non pas inférieur au seuil d'existence : conception nord américaine).

Ce seuil est calculé à partir du revenu médian de la population : celui qui sépare en deux cette population : la moitié perçoit moins, l'autre moitié perçoit plus. Le revenu médian en France en 2014 est de 1 679 €.

Il s'agit du revenu disponible : une fois tous les revenus perçus et tous les prélèvements obligatoires effectués.

Il est calculé par unité de consommation (UC) : dans un ménage, le premier adulte = 1, les autres personnes de plus de 14 ans = 0.5, les enfants de 14 ans et moins = 0.3.

Le seuil de pauvreté utilisé par Eurostat est calculé à 60% du revenu médian par UC soit 1 008 € par mois.

Il peut aussi être calculé à 40% ou à 50%. A 50% (utilisation française courante) le seuil de pauvreté est de 840 € par mois.

Pour connaître le nombre de personnes pauvres en France, on tient donc compte de la composition des ménages et de leur revenu.

Par exemple, un ménage composé de 4 adultes (exemple : 2 parents, 2 enfants de plus de 14 ans) compte 2.5 UC.

Son seuil de pauvreté sera alors de  $1\ 008 \times 2.5 = 2\ 520$  € par mois au seuil à 60% et  $840 \times 2.5 = 2\ 100$  € par mois au seuil à 50%.

En France, au seuil à 60% il y a en 2014 8 760 000 personnes pauvres et au seuil à 50% 5 032 000 personnes.

# Seuils de revenus disponibles mensuels par Unité de consommation en France en 2014 en €

47 308

→ Les 0.01% les plus riches

17 300

→ Les 0.1% les plus riches

6 950

→ Les 1% les plus riches

3 105

→ Les 10% les plus riches

1 939

→ Le revenu moyen

1 679

→ Le revenu médian

1 008

→ Seuil de pauvreté à 60%

897

→ Les 10% les plus pauvres

840

→ Seuil de pauvreté à 50%

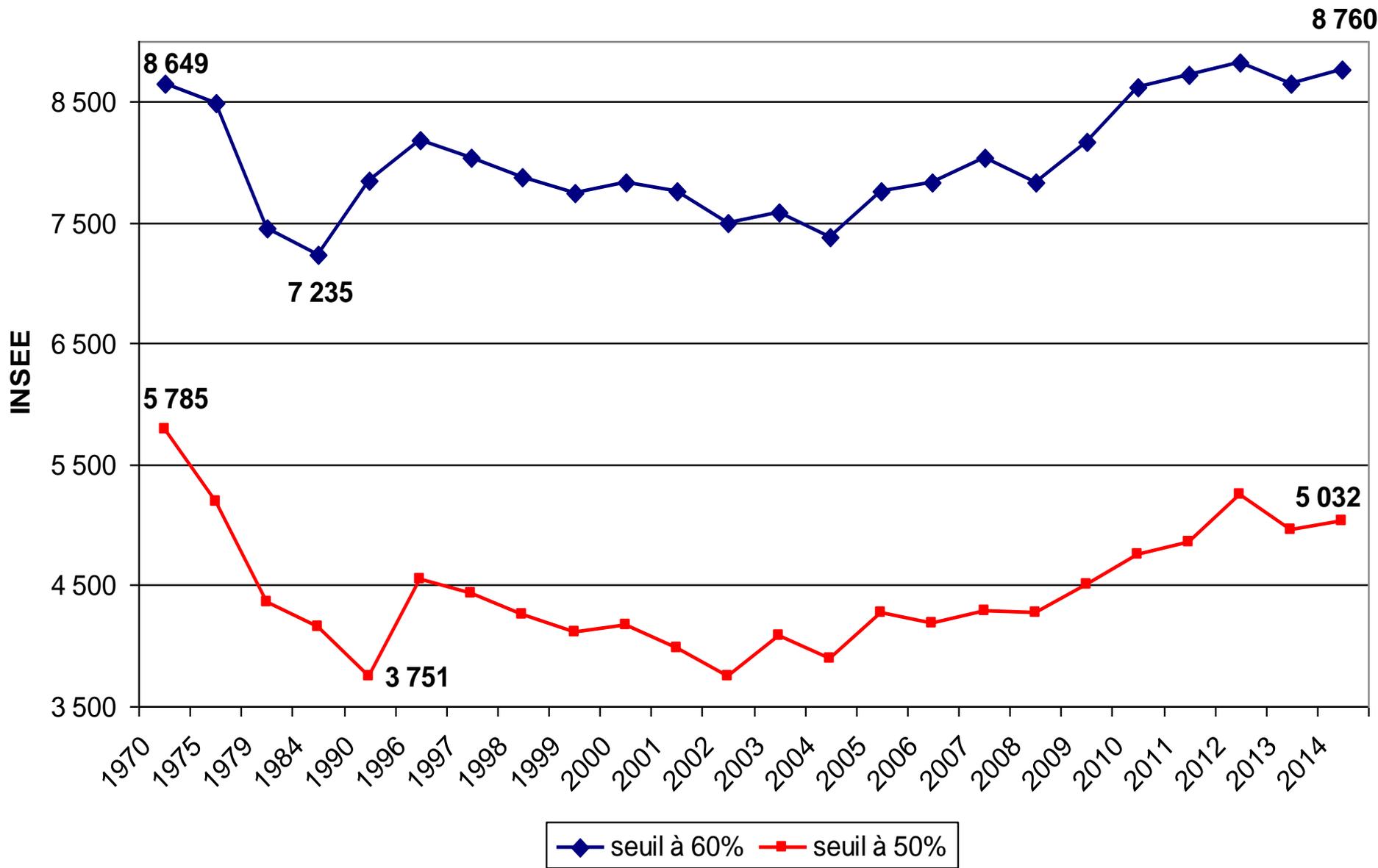
805

→ Revenu médian des pauvres à 60% : 4 380 000

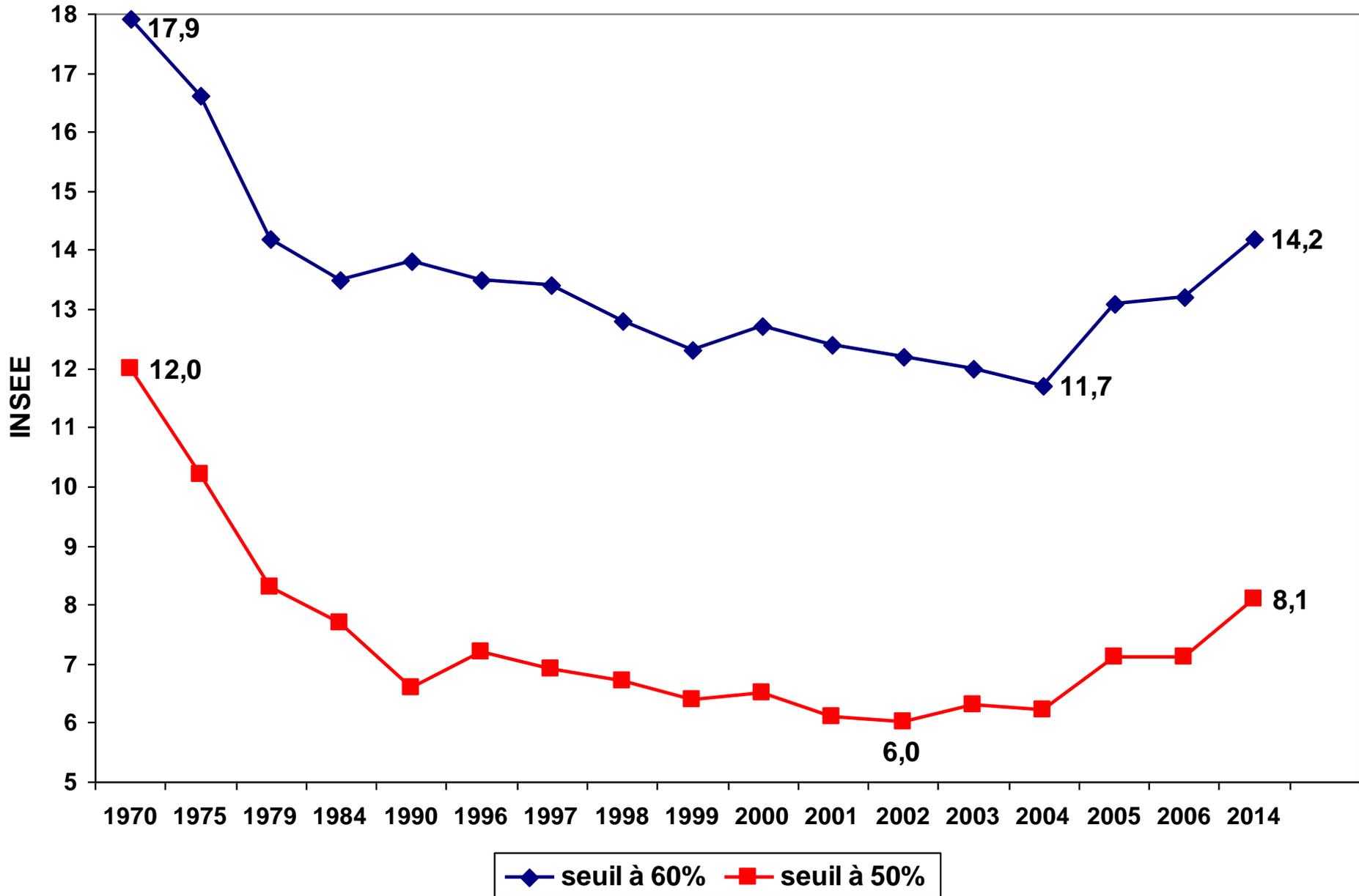
697

→ Revenu médian des pauvres à 50% : 2 516 000

# Nombre de personnes pauvres en France en milliers, selon le seuil de pauvreté



## Evolution du taux de pauvreté en France selon le seuil de pauvreté



Quel que soit le critère retenu, le nombre de personnes pauvres et le taux de pauvreté avaient considérablement diminué depuis la seconde guerre mondiale jusqu'au début des années 1990 : on parlait alors de pauvreté résiduelle.

Depuis le début des années 2000 le taux de pauvreté augmente : cette augmentation est inséparable du maintien d'un chômage de masse d'où l'idée d'un revenu de remplacement si le travail n'est plus suffisant.

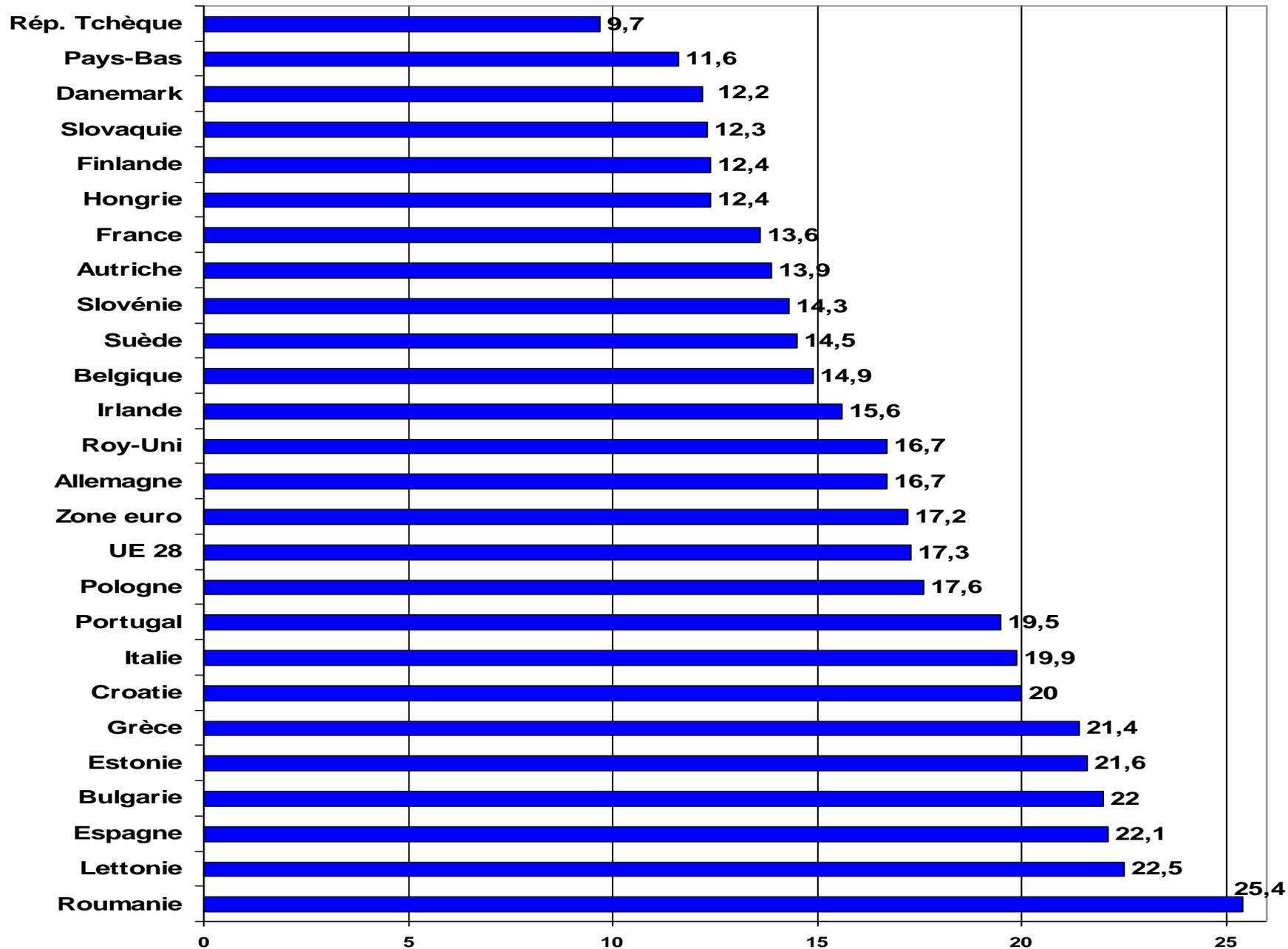
Il faut aussi tenir compte de l'intensité de la pauvreté, c'est-à-dire du revenu médian des personnes pauvres.

Ainsi, 4 380 000 personnes vivent avec moins de 805 € par mois (médiane du seuil à 60%) et 2 516 000 personnes vivent avec moins de 697 € (médiane du seuil à 50%).

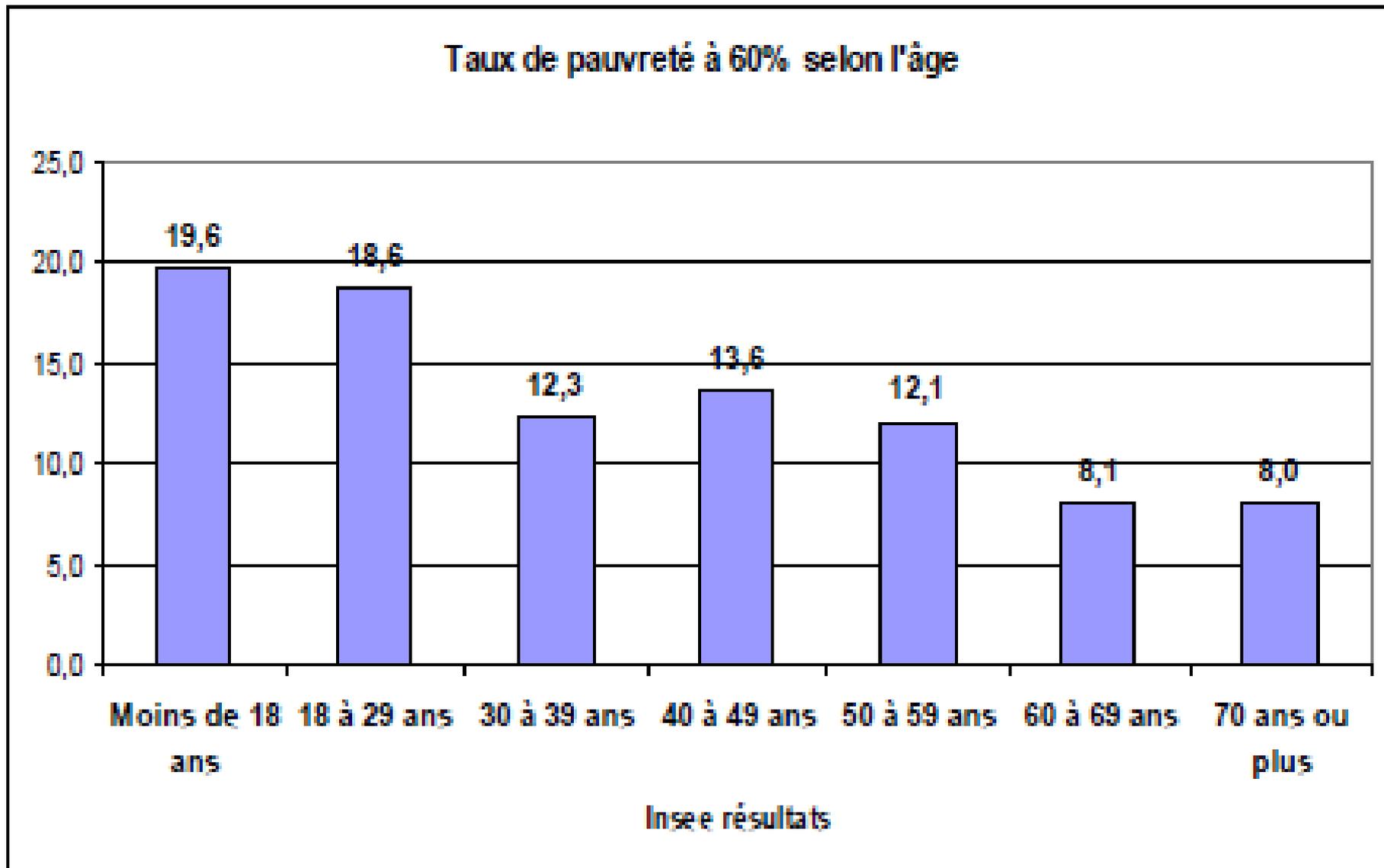
En comparaison européenne, la France est l'un des pays dans lequel le taux de pauvreté est le plus « faible » : la moyenne de l'Union européenne est de 17.3%, comparable à la moyenne de la zone euro.

# Taux de pauvreté (mesuré à 60% du revenu médian) en % en 2015

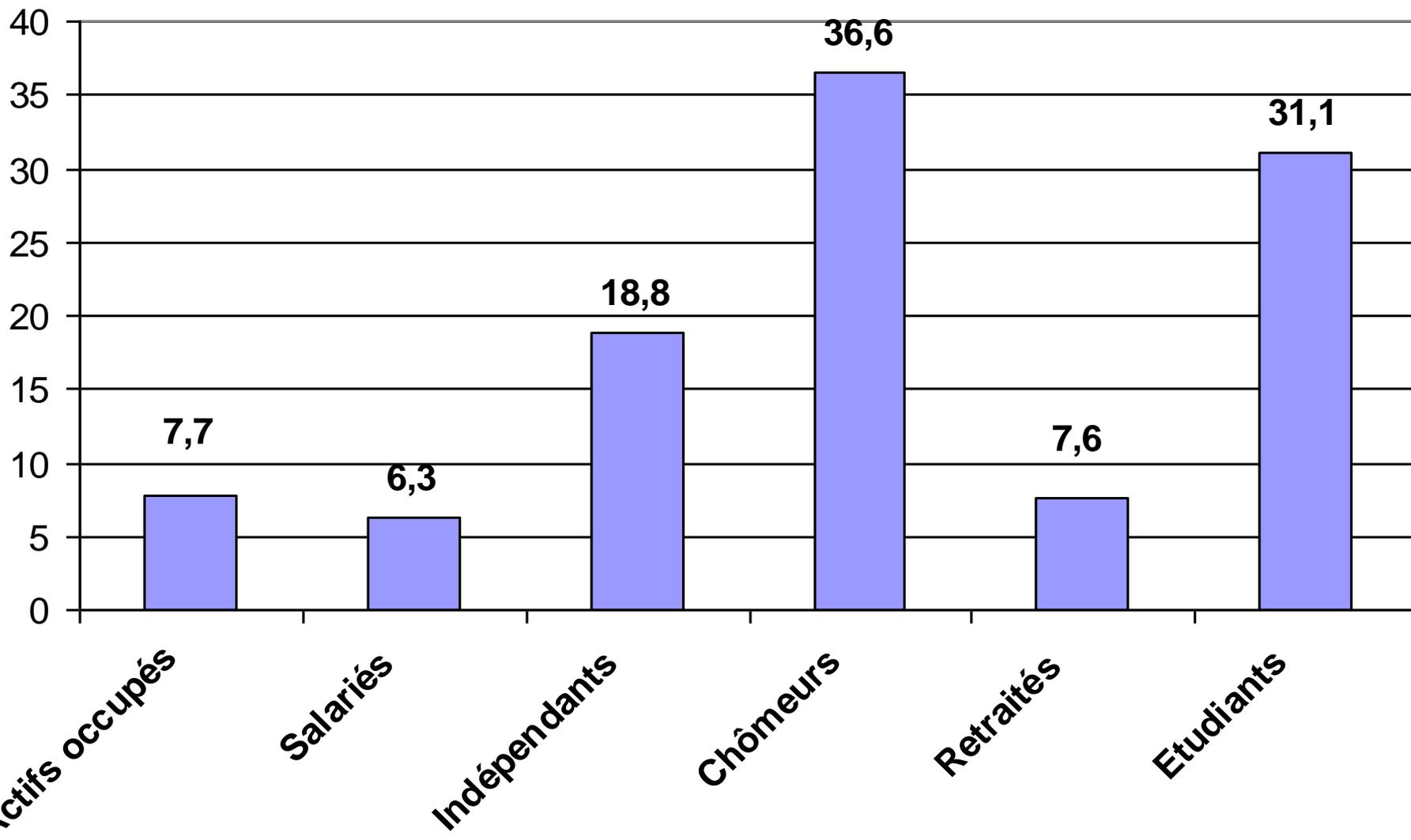
Eurostat



Le profil des personnes pauvres est sans surprise et il contient des éléments intéressants pour comprendre la logique éventuelle du revenu universel :



# Taux de pauvreté selon le statut d'activité en 2014 (seuil à 60%)



Les pauvres sont donc avant tout des jeunes de moins de 25 ans et des personnes au chômage.

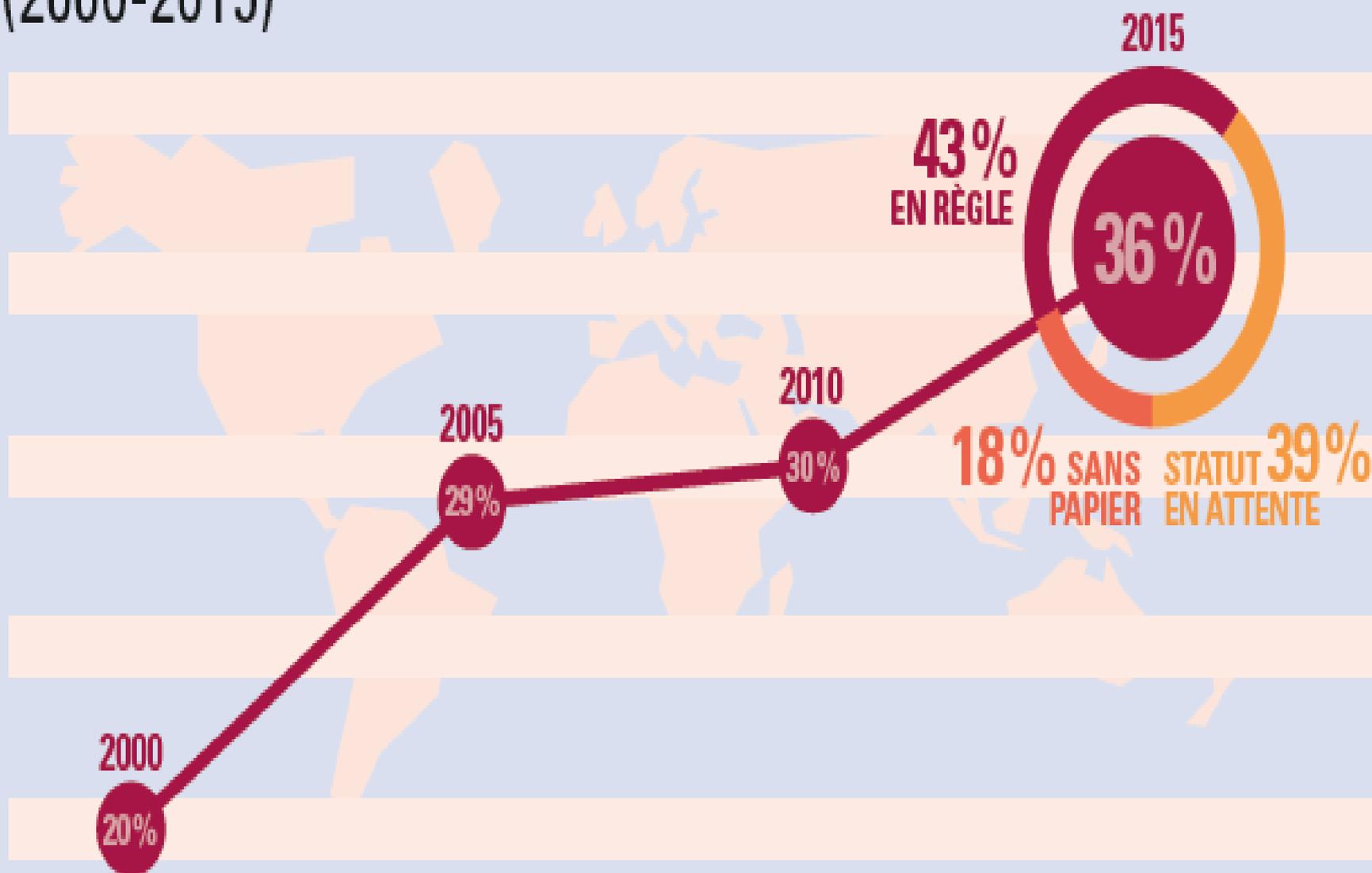
Il faudrait y ajouter les familles mono parentales (féminines dans 84 % des cas).

Ce qui est intéressant, c'est que justement les jeunes de 18-25 ans sont actuellement, dans la plupart des cas, exclus du dispositif du RSA (revenu de solidarité active). Pour eux, l'accès à un revenu universel pourrait s'avérer intéressant.

Les familles mono parentales pauvres disposent déjà d'une allocation particulière : le RSA auquel on ajoute l'allocation pour parent isolé : 897.44 € au total soit bien plus que les 600 € prévus dernièrement par Benoit Hamon.

Un cas « particulier » de pauvreté est en train de se développer à grande vitesse : la pauvreté des étrangers. Quand ceux-ci sont en situation régulière, ils peuvent, sous certaines conditions, percevoir le RSA, mais pas quand ils sont dans une situation irrégulière.

# PART DES ÉTRANGERS ET STATUT LÉGAL (2000-2015)



## 2 Le maquis actuel des aides sociales.

Pour lutter contre la pauvreté il existe les fameux minima sociaux : revenu minimum auquel on a droit en fonction de sa situation.

Les minima sociaux sont non contributifs : il n'est pas besoin d'avoir cotisé ou payé des impôts pour les percevoir.

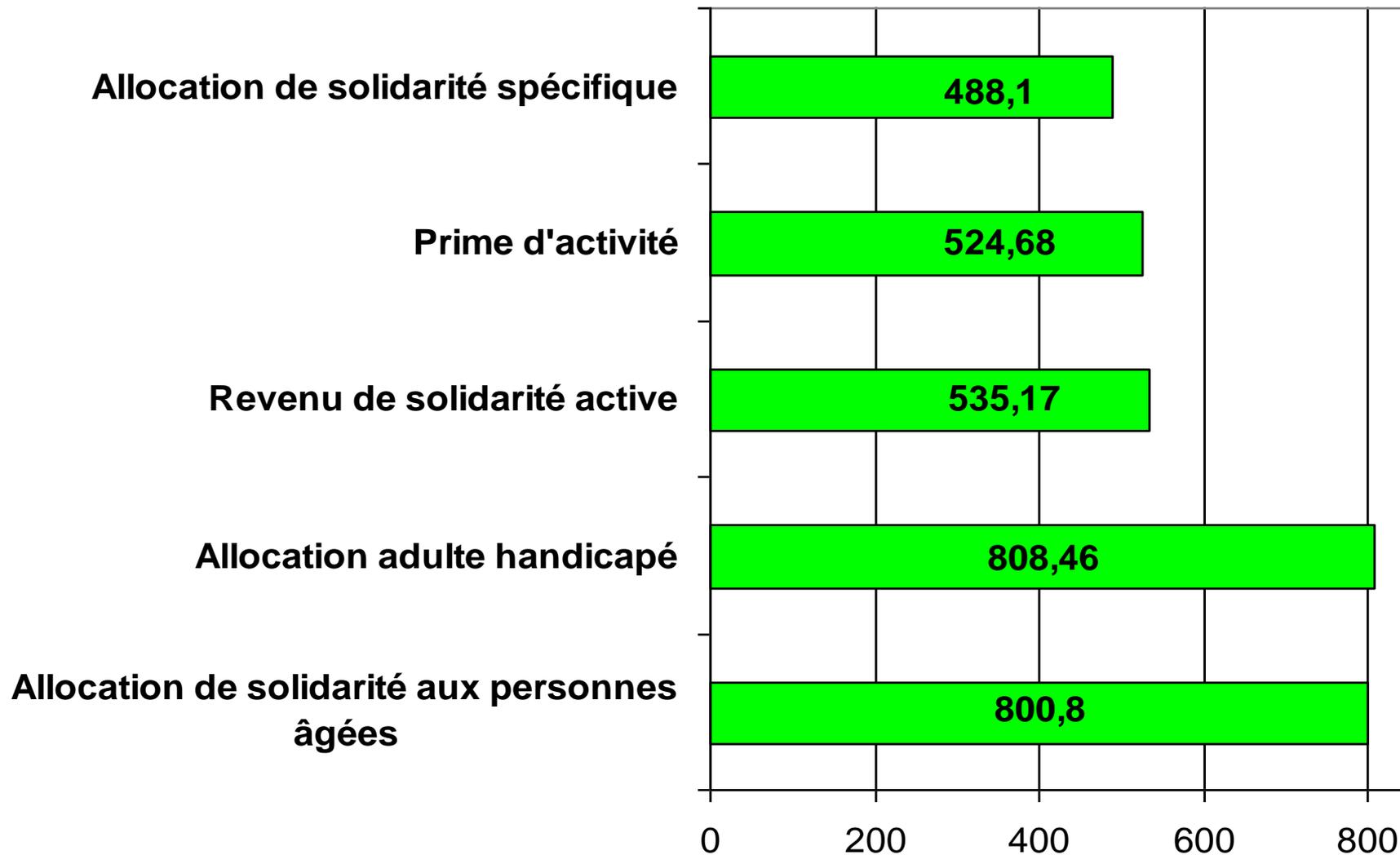
Ils sont conditionnels : sous conditions de ressources et de situation (âge, handicap, situation professionnelle, situation familiale...)

Les minima sociaux sont des compléments : ils ne s'ajoutent pas aux revenus déjà existants ils les complètent : si par exemple une personne éligible au RSA perçoit 200 € d'allocations logement, elle aura droit à  $535.17 \text{ €} - 200 \text{ €} = 335.17 \text{ €}$ .

Pour un ménage, le calcul de la plupart des minima sociaux se fait par la multiplication suivante : minima social x unités de consommation (et non pas minima social x nombre de personnes). Le RSA pour deux adultes est donc de  $535.17 \text{ €} \times 1.5 = 802.79 \text{ €}$  (et non pas  $535.17 \times 2 = 1070.34 \text{ €}$ )

# Barème de base des principaux minima sociaux en France au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour une personne seule, en € par mois

www.service-public.fr



Le montant total des aides sociales en France représente 20.6 milliards € en 2015. Si on y ajoute la politique familiale et la politique d'aide au logement, on atteint 93 milliards € soit 4.3% du PIB (mais toutes ces aides ne concernent pas forcément la seule pauvreté)

La complexité des aides et les contrôles, pour légitimes qu'ils soient, découragent certains de demander les aides auxquelles ils ont droit : cela représente 12 milliards par an soit presque 13% du total de l'aide sociale.

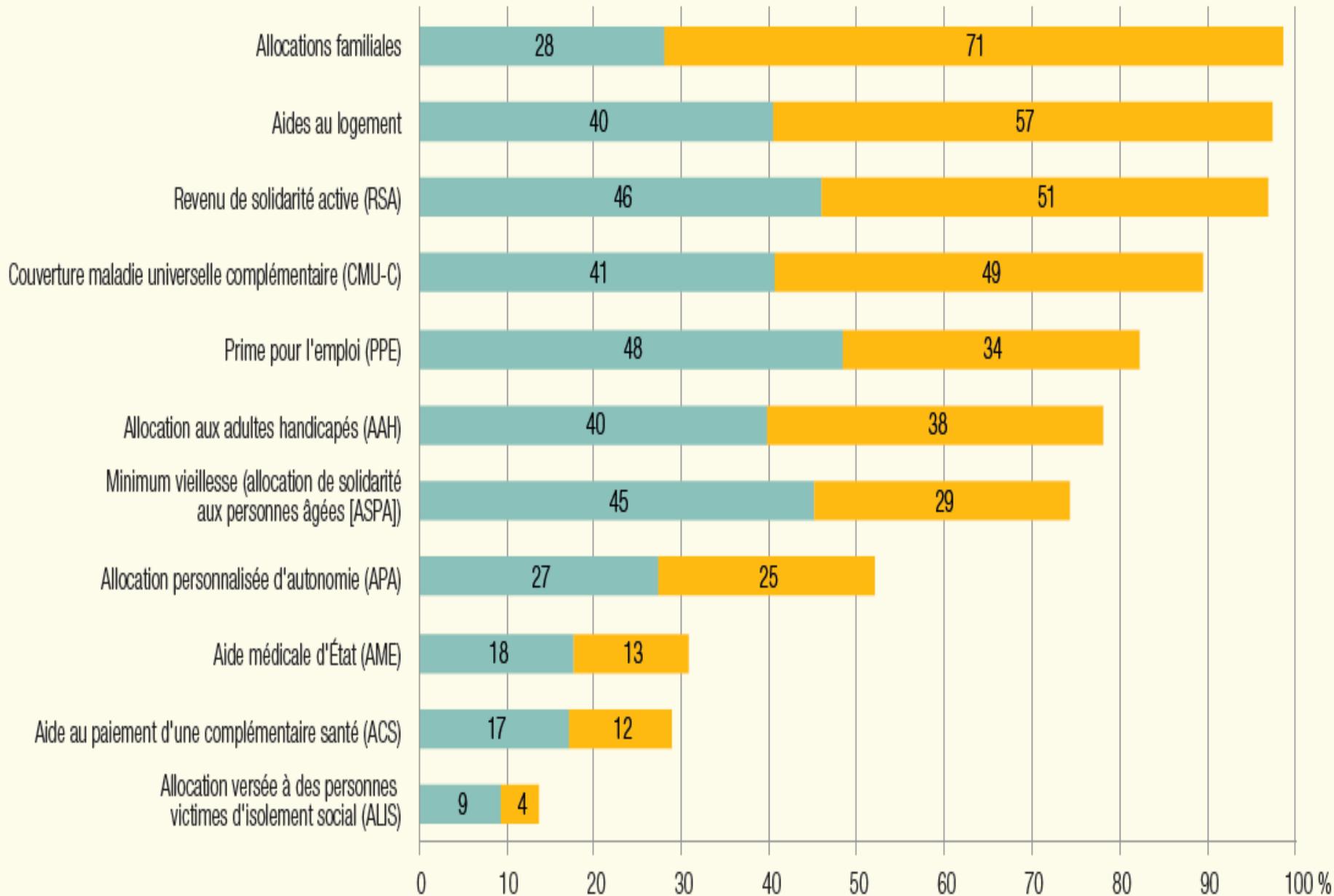
Cette complexité peut aussi donner le sentiment que des personnes y ont accès sans y avoir droit. Il y a en effet des fraudeurs contre lesquels il faut lutter, mais ce sentiment développe surtout une suspicion globale : le pauvre devient suspect, ce qui n'aide pas à légitimer la lutte contre la pauvreté.

Cette complexité conduit à l'ignorance : une partie des personnes interrogées n'a qu'une idée bien vague du montant des aides, ce qui conduit à beaucoup de fantasmes sur les personnes qui « préfèrent percevoir des aides que travailler ».

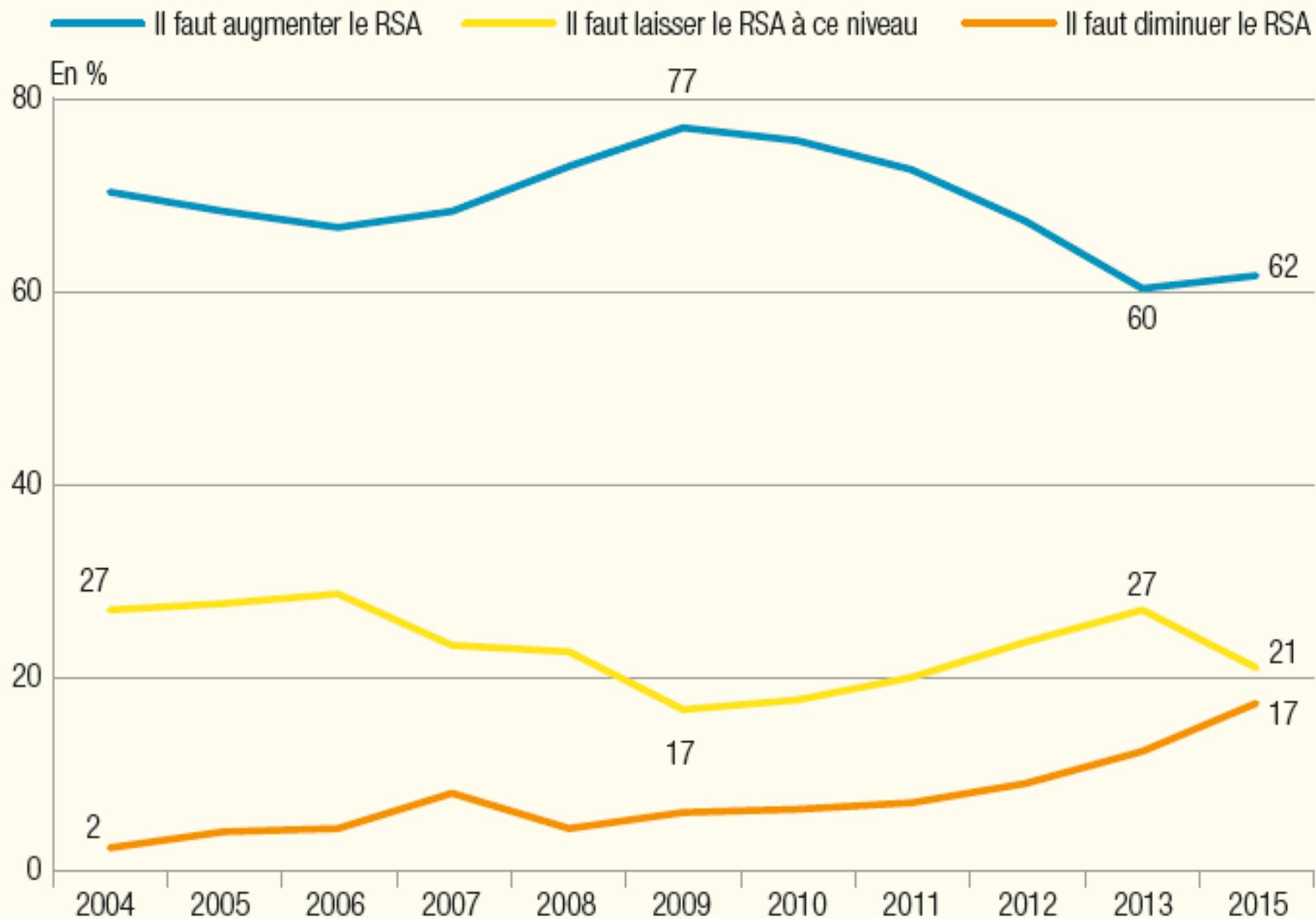
# La connaissance déclarée des prestations

■ Ont entendu parler de la prestation, mais ne savent pas précisément ou pas du tout qui peut en bénéficier

■ Savent assez précisément qui peut en bénéficier



# La position des Français sur le montant du RSA



### 3 Revenu universel ou RSA amélioré ?

Le but du revenu universel serait donc de simplifier cet ensemble complexe, d'en supprimer également les contrôles puisque tout le monde (?) y aurait droit et d'éviter que des personnes en situation difficile soient privées d'aides.

C'est une idée très ancienne, et au départ très libérale : une 1<sup>o</sup> application date de 1795 dans le Comté anglais de Speenhamland. Cette 1<sup>o</sup> expérience a duré jusqu'en 1834.

Le principe du revenu universel consiste à assurer à toutes les personnes (de plus de 18 ans ?) un revenu minimum de base pour qu'elles puissent satisfaire leurs besoins les plus vitaux.

Dans l'optique libérale, l'individu s'enrichira ensuite par son travail, et la société ne lui devra plus rien.

Dans une optique plus « sociale » il s'agit d'un revenu « décent » qui ne supprime pas la protection en cas de maladie et de vieillesse.

**Mais le revenu universel pose beaucoup de questions, en particulier au sujet justement de son universalité : faut-il par exemple l'ouvrir aux enfants de moins de 18 ans, ce qui, de facto, supprimerait les allocations familiales ?**

**La position initiale de Benoit Hamon était de parvenir, par étapes, à un revenu universel de 750 € par mois pour les personnes de plus de 18 ans.**

**Il faudra alors prévoir un revenu de complément pour tous ceux qui perçoivent déjà un minima social supérieur à ce revenu (exemple des adultes handicapés).**

**Depuis, sa position a évolué. Le 9 mars une dernière mouture a été présentée : un revenu universel d'existence de 600 € par mois serait versé à toutes les personnes de plus de 18 ans qui ont quitté le domicile fiscal des parents et qui perçoivent moins de 1.9 fois le SMIC soit 2 185 € nets par mois. Ceci devrait représenter 19 millions de personnes, soit 30% de la population.**

Ce revenu universel d'existence ne serait pas « net d'impôts » : un taux d'imposition de 27.4% du revenu déjà perçu serait appliqué.

Par exemple, une personne qui gagne 2 000 € par mois percevrait 600 € -  $(2000 \times 27.4\%) = 52$  €. Tous les revenus (y compris les aides sociales) seraient concernés par cette ponction. Seules les personnes n'ayant absolument aucun revenu percevraient donc les 600 €.

Ce revenu universel d'existence ne remplacerait donc pas tous les minima sociaux, mais seuls ceux inférieurs à 600 €, c'est-à-dire pour l'essentiel le RSA socle et la prime d'activité.

On le voit donc, le revenu universel désormais proposé est loin d'être vraiment universel, et il ressemble beaucoup à un RSA amélioré, c'est-à-dire élargi et simplifié.

C'est déjà ça, mais cela ne remplit pas l'objectif initial d'un revenu universel : estimer que la société doit un minimum de revenu à chacun de ses membres pour qu'il puisse satisfaire ses besoins les plus essentiels.

## 4 Coût et financement

Un revenu d'existence général pour tous à partir de 18 ans d'un montant de 750 € par mois coûterait 504 milliards €. Mais comme il viendrait remplacer un certain nombre d'aides existantes, et qu'il simplifierait le versement, des économies seraient réalisées.

Selon l'INSEE il coûterait en définitive autour de 387 milliards € par an soit 18.5% du PIB et 52.6% de la protection sociale déjà existante.

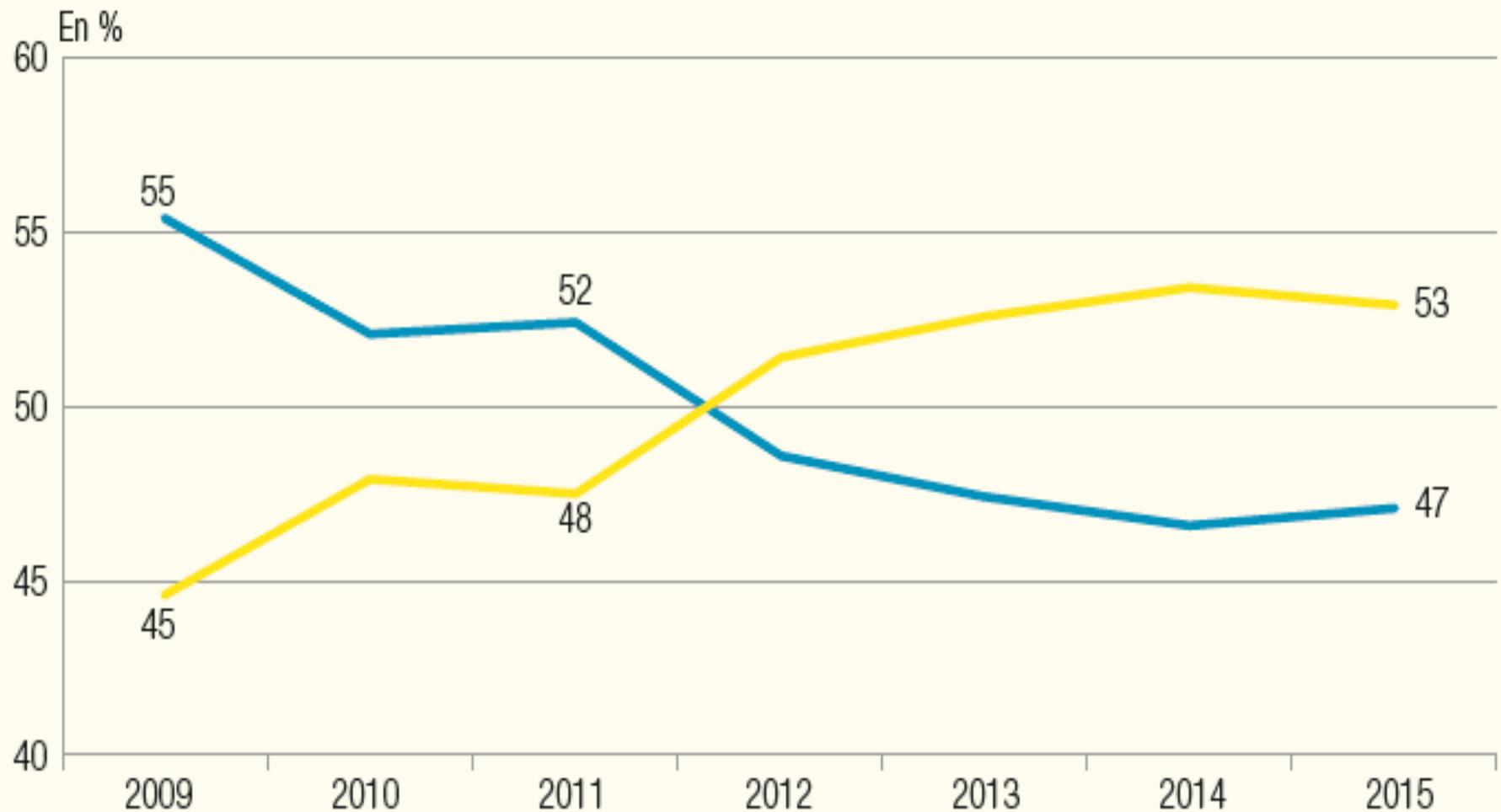
Le projet de revenu universel d'existence présenté coûterait, lui, dans un premier temps 23 milliards €, puis 50 milliards quand le dispositif sera généralisé.

Selon l'équipe de Benoit Hamon le financement initial sera réalisé par 15 à 30 milliards prélevés sur le CICE, par 5 à 10 milliards par une « taxe sur les robots » et par 5 à 10 milliards par une hausse du déficit public.

Ce type de financement semble se heurter au scepticisme public.

# Les Français divisés sur les conséquences des dépenses de protection sociale

- Le système de protection sociale permet d'atténuer les conséquences de la crise économique en France
- Le financement de la protection sociale alourdit la dette de la France et va être un frein pour sortir de la crise



## Qu'est-ce que le revenu universel ?

ou « revenu de base » :  
somme versée par l'État sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie.

## Pourquoi ?

Pour assurer aux citoyens de vivre dignement, libre à eux de compléter ce revenu par des revenus d'activité.



## Quel montant ?

De quelques centaines d'€ à 1 000 € / mois.

→ Remplace les prestations sociales actuelles (voire les pensions de retraite si son montant est > à 700€).

## Combien ça coûterait ?

Selon la fondation Jean Jaurès :

### Hypothèse 1

Revenu universel  
**500€/mois**

Coût  
**336**  
milliards d'€/an

Soit  **16%**  
du PIB

### Hypothèse 2

Revenu universel  
**750€/mois**

Coût  
**504**  
milliards d'€/an

Soit  **24%**  
du PIB

### Hypothèse 3

Revenu universel  
**1 000€/mois**

Coût  
**675**  
milliards d'€/an

Soit  **31%**  
du PIB



## Le cas de la Finlande

La Finlande teste le revenu universel. 2 000 demandeurs d'emploi reçoivent un revenu de base de 560 €/mois.

Au-delà du coût financier global le revenu universel comporte un risque et un point discutable :

- le risque : c'est celui qui consiste de la part des entreprises à aligner les salaires vers le bas, sachant que l'individu percevra en plus son revenu universel (critique émise par M. Mélenchon).

Concrètement, si un individu gagne 2 000 € nets par mois, son employeur pourrait baisser le salaire à 1 400 € (ce qui correspond pour l'employeur à l'élimination de ses cotisations sociales) sachant que l'individu percevra au final 2 052 € (si le revenu universel est de 600 € et que les impôts sont déduits des 2000 €).

L'argument comme quoi le revenu universel permet au salarié de discuter en position de force est contestable : peut-il vraiment prendre le risque de refuser les 1 400 € de salaire pour ne conserver que les 600 € de revenu universel d'existence ?

- le point discutable : c'est celui de la raréfaction de l'emploi. Là aussi c'est une idée aussi ancienne que le progrès technique.

Alfred Sauvy, économiste français (1898-1990) fondateur de l'Institut national des études démographiques appelait cela « l'effet Jacquard » du nom de l'inventeur du métier à tisser, accusé de voler l'emploi des Canuts de Lyon.

Joseph Schumpeter (économiste américain d'origine autrichienne, 1883-1950) parlait lui aussi de destruction créatrice : le progrès détruit des emplois, mais il en recrée d'autres, et en plus grand nombre, et souvent de meilleure qualité.

Le problème est que nous regardons toujours les emplois détruits, sans penser aux emplois gagnés ou surtout les emplois que nous pourrions créer.

Le revenu universel peut donc être intéressant s'il offre à des personnes qui le souhaitent la possibilité de se réaliser par d'autres moyens que le travail salarié et productif (travail associatif par exemple). La question est de savoir s'il appartient effectivement à la société de financer ce choix.

**Le problème par contre se pose sur le financement des nouvelles sources d'emplois, en particulier les emplois liés à la transition énergétique et à l'accueil de toutes les dépendances.**

**A titre d'exemple, le coût prévisionnel d'accueil des personnes âgées dépendantes est de 20 milliards € à l'orée 2030, et le coût actuel d'accueil du handicap devrait être de 15 milliards €**

**Dans la mesure où il ne semble pas possible de pouvoir tout financer, un choix devra être fait :**

- soit en effet financer l'emploi et renoncer en grande partie à ce revenu universel, et sans doute à d'autres aides sociales : ce serait alors le travail, y compris le travail socialement utile, qui permettrait de réduire la pauvreté.**

- soit de développer ce revenu universel, en renonçant alors pour l'essentiel au financement collectif des nouveaux emplois, en espérant (sans trop y croire) que le financement privé prenne le relai.**